



NOUS RECRUTONS UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR DE MAINTENANCE H/F

EN CDI À GRENOBLE

Vous vous sentez concerné par les problématiques environnementales et vous souhaitez vous engager pour *l'air de votre région ?*

Vous avez le sens des initiatives et aimez le travail sur le terrain?

N'attendez plus pour présenter votre candidature!

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisme d'intérêt général réunissant l'ensemble des acteurs régionaux engagés dans la surveillance, la communication sur l'air et la mise en œuvre d'actions conduisant à l'amélioration de la qualité de l'air.

Atmo c'est l'organisme régional de référence sur l'air :

- √ 40 années d'expertise technique et scientifique,
- un ancrage territorial fort basé sur l'animation d'une communauté d'acteurs,
- un lieu de concertation, de partage de données et de transmission des connaissances,
- un rôle de sensibilisation et d'information,
- une volonté d'innovation technologique et sociétale



Le Poste / Vos missions

Rattaché(e) hiérarchiquement et fonctionnellement au service technique (20 personnes), vous prendrez principalement en charge:

- L'installation, la vérification et la maintenance des instruments de mesure et de prélèvements ;
- La participation aux campagnes de mesure dans le cadre de projets ;
- La logistique des échantillons d'air (prélèvements, transferts au laboratoire, transmissions des données de prélèvements);
- Le reporting des travaux réalisés en conformité avec les exigences d'assurance qualité.



Profil recherché

- ✓ Formation DUT mesures physiques ou BTS CIRA,
- ✓ Une expérience réussie dans la fonction maintenance de matériels de mesures serait un plus (grandeurs physiques électrotechniques, électroniques ou automatismes),
- ✓ Permis B indispensable, habilitation électrique,
- ✓ Connaissances et pratique quotidienne des outils bureautiques (Environnement Office 365, travail à distance),
- ✓ Aptitudes principales :
 - Capacité à respecter les règles et à rendre compte ;
 - Sens de l'initiative, autonomie, curiosité et
 - Intérêt pour les nouvelles technologies.



Conditions

- CDI au statut non-cadre.
- ✓ Temps de travail annualisé sur la base de 1607 heures (14 RTT +6 semaines de congés). Poste basé à Saint Martin d'Hères (38000) (Région Grenobloise). Après période de formation, réalisation d'astreintes selon planning annuel (5 à 6 semaines d'Astreintes par an).
- ✓ Poste avec une dominante « terrain »: déplacements quotidiens (sur la journée), équipement informatique permettant le travail à distance.
- ✓ <u>Avantages sociaux</u>: 13ème mois, tickets restaurant/ou remboursement de frais de repas. Mutuelle et Comité d'entreprise, Epargne salariale (PEE, PERCO, intéressement).

Rémunération selon la Convention collective des Bureaux d'études (BETIC), et, en fonction de l'expérience.

CONTACT

Service Ressources Humaines servicerh@atmo-aura.fr

Envoyer CV et lettre de motivation A la responsable du service RH (en indiquant vos dates de disponibilité)

Information Règlement européen sur le traitement des données personnelles (RGPD)

Sauf opposition expresse de votre part formulée avec votre candidature, votre candidature, votre CV et votre lettre de motivation seront conservés par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée n'excédant pas 6 mois. Vous pouvez demander que toutes vos données personnelles ne soient pas conservées dès que votre candidature aura été étudiée. Les données personnelles ne sont traitées que par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de ce recrutement.